

Rennes, le 27 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIÈRE CONVENTION ANNUELLE DU COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT BRETAGNE FAVORISER LE LOGEMENT POUR FAVORISER L'EMPLOI

Jeudi 22 mars s'est tenue à Rennes la première convention annuelle du Comité régional Action Logement Bretagne, installé il y a un an et demi. Cet évènement a réuni des élus, des partenaires et des entreprises du territoire autour de la question du logement des salariés. Jean-Yves Carillet et Catherine Tanvet, respectivement Président et Vice-présidente du Comité régional ont notamment présenté le bilan des actions menées.

Le Comité régional Action Logement est un organe paritaire, interlocuteur privilégié des élus et des partenaires. Il a pour principales missions de renforcer les liens avec les acteurs locaux, de recueillir les besoins des entreprises et des salariés afin de développer des solutions adaptées, et de conclure des conventions-cadres avec les EPCI représentatifs des bassins d'emploi de la région.

Le premier temps a été consacré au bilan de l'activité. Action Logement Services a engagé près de 56 M € sur le territoire breton en 2017 :

- En contrepartie de la participation des employeurs à l'effort de construction, 22 700 aides ont été distribuées aux particuliers pour un montant global de 37 M € sous forme de prêts et subventions. 2 137 salariés ont été logés dans des logements réservés pour les salariés des entreprises.
- Action Logement Services a également apporté 19 M € de prêts aux organismes de logement social, pour la construction ou la réhabilitation de logements locatifs ou en accession à la propriété.

Dans un second temps ont été présentées les grandes orientations pour Action Logement en Bretagne en 2018 :

- Soutenir l'attractivité des territoires,
- Mieux connaître les besoins en logement des salariés,
- Renforcer les actions pour le logement des jeunes,
- Veiller au développement d'une offre locative adaptée
- Favoriser l'accession à la propriété des salariés et l'amélioration du logement.

La matinée s'est poursuivie avec des témoignages d'entreprises sur la thématique du lien emploi-logement, au travers des nécessités d'accès au logement en cas d'embauche ou de mobilité professionnelle, de proximité au lieu de travail ou lieu de formation, ou encore de maintien dans le logement pour les salariés en difficulté.



Parce que les difficultés de mobilité peuvent compliquer un projet d'apprentissage, Action Logement a mis en ligne depuis janvier, en partenariat avec la Région Bretagne, une plate-forme web dédiée aux jeunes en formation en alternance, **www.alternant.actionlogement.fr**, qui référencie l'ensemble des aides et services délivrés par Action Logement et la Région Bretagne. Fabienne Guiomar, directrice régionale d'Action Logement Services, et Florence Duffaud, conseillère régionale déléguée à la mobilité et l'hébergement des apprentis, en ont détaillé le fonctionnement.

Enfin, dans le contexte de la participation d'Action Logement au plan gouvernemental « Action Cœur de Ville », David Lestoux (cabinet Lestoux & Associés), expert des questions de revitalisation des centres-villes, est intervenu sur leurs fonctions, ainsi que sur les différents changements à engager pour repenser le centre-ville de demain. Cette présentation a donné lieu à des échanges riches avec l'auditoire.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 72 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Action Logement:

Judith Corvellec, 02 99 27 16 43, judith.corvellec@actionlogement.fr